

Suippes info.com **FÉVRIER 2021**

Le Maire a souhaité s'adresser aux Suippases et aux Suippas, par le biais d'une **vidéo publiée sur la page Facebook de la Commune.**

L'édile a dressé un bilan de ses six premiers mois de mandat perturbé par l'émergence d'un virus qui a bouleversé nos vies tant sur le plan personnel que professionnel. 2020 restera, hélas, gravée à jamais dans nos mémoires.

La Municipalité a travaillé sur des projets qui sont principalement :

- Le lancement des travaux de la salle des fêtes
- Le recrutement d'un policier municipal
- Le renforcement de la sécurité et l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance
- L'implantation d'abribus
- L'aménagement du Quai du Midi
- L'aménagement du parc Buirette
- Le développement de la communication, la création d'une chaîne youtube, la réalisation d'une vidéo promotionnelle
- La participation citoyenne
- La création d'un conseil des sages
- La création d'un conseil des jeunes
- La revitalisation du bourg centre
- L'amélioration du cadre de vie

Souhaitons que ces réalisations puissent se concrétiser.

Le Maire est, et restera à l'écoute de tous ses administrés.

● **Prochain conseil municipal,**

Mercredi 17, 20h30,

Salle polyvalente du Centre culturel (sous réserve)

La réunion sera publique si les conditions sanitaires le permettent.

● **Permanence d'élus tous les vendredis,**

de 10h à 12h, en mairie.

Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ce créneau au 03 26 70 08 55.

● **Accueil de proximité Finances publiques** situé au sein des locaux intercommunaux (15 place de l'Hôtel de Ville). Il est ouvert les mardis & vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45.

Le nouveau réseau de proximité des Finances publiques, c'est aussi la possibilité de régler ses impôts, amendes ou factures de produits locaux, en liquide ou par carte bancaire, **chez son buraliste agréé.** A Suippes, rendez-vous au Cyrano, 4 rue Saint Honoré.

● En raison de la crise sanitaire les travaux **d'agrandissement de la maison médicale** ont pris du retard. Celle-ci devrait, si tout va bien, ouvrir cet été.

L'extension porte sur 370 m², soit la création de huit nouveaux bureaux de consultations avec trois salles d'attente, une salle polyvalente d'activités et des locaux techniques.

La Protection maternelle infantile (PMI), Madame Pauline CAMINADE, psychomotricienne et Monsieur Damien LEVEQUE, ostéopathe, rejoindront l'établissement de santé

● **Permanences habituelles au Centre culturel et associatif Jean HUGUIN.**

□ **Permanence de la conciliatrice de justice**, vendredi 19 après-midi. Prendre rendez-vous en mairie au 03 26 70 08 55.

□ **Permanence de la Mission Locale les 1^{er} et 3^{ème}** mercredis du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous au 03 26 68 54 02.

• **Don du sang, jeudi 25, 16h00-19h30**

salle polyvalente du Centre culturel et associatif

Jean HUGUIN.

• **Des colis alimentaires sont distribués**

aux personnes suivies par un travailleur social

les mercredis après-midi à/p de 16h30.

Contacts :

Conseil départemental au 03 26 60 85 09 OU

auprès du Clic des Sources au 03 26 63 54 47 ou

03 26 63 54 48 pour la constitution du dossier.

EN BREF

ÉCLAIRAGE PUBLIC de la mairie, du Corps de garde et du parc BUIRETTE.

Une étude est en cours.

ARCEAUX À VÉLOS

Mme BAUDIER, Adjointe à l'Environnement et Cadre de Vie et les membres de sa commission ont travaillé sur le projet « coup de pouce vélo ». Ce projet, validé par le Conseil municipal, a pu être réalisée grâce à l'obtention d'une subvention à hauteur de 60%, soit une économie de 2 300 € avec un reste à charge de 1 600 € pour la collectivité.

Les nouveaux arceaux à vélos ont été livrés et installés par les Services techniques de la Ville.

Ils ont été posés aux écoles Jules Ferry et Aubert Senart, au centre culturel derrière la mairie, au complexe sportif Jules COLMART, au vestiaire de foot, à l'aire de jeux du parc BUIRETTE, au niveau du club de tennis.

COÛT DES TRAVAUX DE L'AVENUE DE LA GARE

La Ville devrait verser la somme de 154 765, 45 € à la communauté de communes à travers un fonds de concours. Ce montant correspond aux compétences dévolues à la commune comme, par exemple, l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms, l'éclairage public qui sont à la charge de la commune. Ces travaux ont démarré à la mi-juin et se sont terminés courant octobre 2020 pour un coût total de 450 000 €.

DES ESPACES SANS TABAC

seront prochainement mis en place notamment autour des établissements scolaires ainsi qu'à l'aire de jeux du parc Buirette.

Ces espaces seront indiqués par une signalétique installée à proximité de ces espaces.

Qu'est-ce qu'un espace sans tabac ?

L'espace sans tabac est un label, développé par la Ligue contre le cancer en partenariat avec les municipalités. Le partenariat s'établit par une signature de convention entre le Maire et le Président du Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Les labels visent à « dénormaliser » le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par des enfants, afin de réduire la présence de la cigarette dans leur quotidien. Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres.

Pour info, en France il existe 3 000 espaces sans tabac dont 1 000 en Alsace. Des espaces sans tabac ont vu le jour devant des écoles à Châlons-en-Champagne et à Reims.

ABRIS BUS

Trois abris seront installés durant ce premier semestre. Ils seront implantés près de la gendarmerie, du collège et de la mairie.

En effet, en novembre dernier, les administrés ont été invités à voter, via la page Facebook de la commune pour un modèle des futurs abris.

Mme BAUDIER fait savoir que sur les 230 réponses, une majorité d'entre elles souhaitait un abri de couleur bordeaux avec de grands retours, un panneau d'affichage pour les informations locales, une poubelle et un banc trois places.

La commission environnement a validé ses choix en y apportant quelques nuances :

- une poubelle dans l'abri pourrait servir d'assise et être dégradée. De plus, cela apporterait un désagrément lié aux mauvaises odeurs et ferait perdre de la place aux usagers dans l'abri.

Une poubelle sera installée à l'extérieur de chaque abri avec une ouverture en façade.

- Les abris de la mairie et de la gendarmerie seront équipés d'un banc. Celui du collège n'aura ni banc, pour éviter les rassemblements, ni assis debout, afin de ne pas rayer les parois en verre avec les fermetures des sacs à dos.

La commission fera appel à une société locale pour la conception et la fabrication. Cette société apportera une touche personnalisée. En effet, un festonnage en partie haute reprendra la silhouette de quelques bâtiments de la ville



Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site de la Ville www.suippes.fr



La Municipalité a organisé deux campagnes de dépistage par tests antigéniques en partenariat avec la Protection Civile.

La Commune de Suippes a sollicité le concours de la Préfecture, de l'ARS, de la Protection Civile et de la pharmacie locale pour que ces deux campagnes puissent se dérouler dans de bonnes conditions sanitaires.

Lors du dépistage du 8 janvier, une petite enquête a été effectuée, sous forme d'interview, auprès de la population. Les personnes interrogées, âgées majoritairement de + de 50 ans, ont fait part de leur satisfaction quant à cette initiative municipale.

Toutefois, des personnes ont regretté que les journées de dépistage soient des vendredis. Le samedi, jour de repos de beaucoup de nos administrés aurait été plus opportun. C'est la raison pour laquelle, **la Municipalité, en accord avec les différents partenaires, s'est donc adaptée aux souhaits des administrés en organisant la 2^{ème} campagne de dépistage le samedi 23 janvier** (au lieu du vendredi 22 janvier initialement prévu). En

effet, cette journée sied mieux aux habitants, surtout aux personnes en activité, aux collégiens et lycéens.

Le but de cette campagne est de cibler un maximum de personnes

Merci aux bénévoles d'avoir assuré l'orientation des administrés.

Un grand merci à l'équipe des Services techniques pour l'installation de tonnelles, l'éclairage et le chauffage. En effet, les ouvriers se sont rendus disponibles dès 6h30 pour l'accueil des premiers administrés dès 8h00.



Les tests ont été réalisés par des bénévoles de la Protection Civile, préalablement formés à cet examen.

230 tests ont été réalisés le vendredi 8 janvier et 67 le samedi 23 janvier.



AIDER · SECOURIR · FORMER

**LA PROTECTION CIVILE RECHERCHE
DES BÉNÉVOLES.**

☎ 03 26 21 08 21

protectioncivilechalons51@gmail.com

contact@protection-civile.org

La pharmacie ALLEMAND réalise des tests antigéniques sur rendez-vous, au 03 26 70 02 87.

La vaccination sera ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans. Cette phase devrait débuter prochainement.

BIENTOT UN CENTRE DE VACCINATION A SUIPPES



Le calendrier et les modalités vous seront communiqués prochainement via nos outils de communication.

CAMPAGNE DE VACCINATIONS À LA RÉSIDENCE PIERRE SIMON

La Résidence Pierre SIMON a été désignée par l'Agence Régionale de Santé comme établissement « pilote » dans la Marne.

La vaccination a démarré le 08 janvier.

A ce jour 80% des résidents et 30% du personnel ont été vaccinés.



La mairie a été conviée à participer à une réunion Défense Mobilité le jeudi 20 janvier.

Monsieur Jacques BONNET, 1er Adjoint - Mme Sandra HAQUELLE, responsable Ressources Humaines – Mme Nathalie LAMBERT, référente Communication ont assisté à cette réunion et présenté la commune de Suippes.

Le Chef de Corps du 40^e régiment d'artillerie, le Lieutenant-colonel GARNIER et le Chef d'antenne "Défense Mobilité", le Capitaine PETIT ont pris la parole afin d'expliquer à l'assemblée composée principalement de militaires, le dispositif Défense Mobilité. Ce dernier s'adresse au conjoint de militaire, de personnel civil du ministère des armées, de gendarmerie à la recherche d'un emploi et aux militaires en phase de reconversion, sachant que 80% d'entre eux sont des contractuels.

Militaires, civils, conjoints, pour un premier contact avec un conseiller, appelez le numéro vert 0 800 64 50 85.

Plus d'infos sur www.defense-mobilite.fr



Afin d'améliorer le temps de récréation des élèves à **l'école Aubert SENART**, la commune, avec le concours des services techniques, vient de mettre en place un **panneau de basket.**



☎ 03 26 63 52 63

mediatheque@cc-regiondesuippes.com

Accès libre aux rayons

Mardi et vendredi, 15h-17h30

Mercredi, 10h-12h & 14h-17h30

Samedi 6 et 20, 10h-17h

Service « Prêts à emporter »

Rendez-vous les mardis et vendredis de 14h à 15h pour retirer les réservations des documents.

L'arrêté municipal n° 91/17 « entretien des trottoirs » est consultable sur le site web dans l'onglet « Actualités » (les extraits de cet arrêté figurent dans le SUIPPES INFO du mois dernier).

ÉTAT CIVIL

PACS

Le 12 décembre 2020, entre Sandra PIHEN et Antoine BLOT

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

A Suippes, le 28 novembre 2020, *Danielle LIÉBAULT*, épouse de *Michel VERCRUYSSSE*, Dans sa 79^{ème} année,

A Reims, le 25 novembre 2020, *Victoria BIABIANY*, dans sa 11^{ème} année,

A Suippes, le 10 décembre 2020, *Fernande GUILLUY*, célibataire, dans sa 101^{ème} année.

PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H. Faites le **15** en cas de problème de santé en soirée ou le week-end.

Impression le 25 janvier 2021 par la Ville de SUIPPES ☎ 03 26 70 08 55

secretariat@villedesuippes.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

